

Le mag¹

de la CdC Latitude Nord Gironde

CAVIGNAC • CÉZAC • CIVRAC-DE-BLAYE • CUBNEZAIS • DONNEZAC
LARUSCADE • MARCENAI • MARSAS • SAINT-MARIENS
SAINT-SAVIN • SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE • SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC

12
23

DOSSIER

// SOCIAL

L'épicerie contre la précarité alimentaire

PAGE 6



L'AVENIR SE CULTIVE ENSEMBLE

**LATITUDE
NORD GIRONDE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

édito



Éric Happert
Président de la CdC
Latitude Nord Gironde

Nous voici à la fin de cette troisième année de mandat : l'heure du bilan ?

Laissons cela aux nostalgiques et préparons plutôt l'année à venir.

La CCLNG va écrire son projet de territoire soutenu par un pacte financier et fiscal pour les prochaines années.

Ce regard vers demain s'impose ; notre environnement est en mutation et nous devons nous y adapter. Les questions d'économie d'espace, de déplacements non polluants, de sobriété dans la consommation d'énergie et d'efficacité dans la production de cette même énergie, vont modifier notre façon de vivre et nos paysages. La gestion de l'eau, la collecte et le traitement des déchets ménagers seront tout autant renouvelés.

Nous travaillerons afin que l'accès à l'emploi soit amélioré et qu'un plus grand nombre d'actifs trouvent leur travail à proximité de leur domicile.

Ces évolutions de notre environnement seront les conséquences ou l'adaptation au monde qui évolue.

À la CCLNG nous mettrons en place des actions spécifiques, concrètes, tournées vers nos habitants.

Notre épicerie sociale et solidaire sera la vitrine de notre action déjà fort développée vers les moins nantis d'entre nous. A Donnezac, vous verrez se construire notre Maison Partagée qui accueillera les personnes en demande ou souhaitant un soutien de voisinage convivial. Nous verrons également construire notre ALSH à Civrac pour y offrir aux enfants des activités variées inspirées par une nature environnante vaste. Les plus grands pourront concrétiser leurs idées dans notre projet jeunesse animé à travers toute la CCLNG dans des programmes variés axés sur la rencontre.

Nos équipements sportifs sont déjà en cours d'aménagement et nous poursuivons nos efforts pour que les athlètes exercent leur corps avec plaisir. Cette volonté rejoint les investissements que consent la CCLNG en matière culturelle afin que nos habitants trouvent dans leur commune toutes sources d'épanouissement.

L'heure m'autorise à vous souhaiter à tous une belle année 2024 et je le fais en mon nom personnel, en celui de mes collègues élus et de l'ensemble du personnel qui agit toute l'année au service des 21 000 habitants de la CCLNG.

Sommaire

TEMPS FORTS 3

BRÈVES 4

DOSSIER 6

**L'épicerie contre
la précarité alimentaire**



ENFANT/JEUNESSE 10

ENVIRONNEMENT 13

SPORT 14

URBANISME 15

AMÉNAGEMENT 16

PAROLE D'ACTEUR 17

ASSOCIATIONS 18

AGENDA / TRIBUNE LIBRE 19

Le Journal n°47 - Novembre 2023

Directeur de la publication : Éric Happert. Comité de Rédaction : Éric Happert, Marie Beck, Didier Bernard, Bastien Chamailard, Cécile Chevrier, Muriel Fradon, Emilien Pouit, Alain Renard.

Crédit photos : Corinne Couette, CdC Latitude Nord Gironde, Bo amstrup, Adobe Stock.

Les numéros précédents du journal de la CCLNG sont disponibles dans nos locaux, au 2 rue de la Ganne à Saint-Savin. Tél. 05 57 58 98 87.

Réalisation et rédaction : Agence KA2.

Imprimé par Laplante sur papier recyclé.

Ne pas jeter sur la voie publique.





1 Le succès du café des papas !
Organisé par la CCLNG dans le cadre du Café des Parents, le premier Café des papas s'est déroulé le 30 septembre au Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) de Saint-Yzan-de-Soudiac sur le thème « Être papa, pas à pas ». Co-animée par la responsable du LAEP et par Nelly Forestier des « P'tits sages », cette rencontre a permis d'aborder les défis auxquels sont confrontés les pères durant les premiers mois et années de leur enfant. Cinq papas ont pu échanger sur leurs expériences et leurs ressentis, entre pairs.



2 « Précieuses racines », une exposition sur les origines
Le photographe Philippe Castex a photographié une quinzaine d'habitants du territoire. Leur point commun ? Tous ont des origines étrangères. Le vernissage de « Précieuses racines » a eu lieu le 22 septembre à l'Office du Tourisme de Saint-Savin. Les photos y ont été exposées du 12 au 27 octobre, avant de rejoindre la communauté de communes de l'Estuaire, puis Saint-André-de-Cubzac. Cette exposition a reçu le soutien financier des 4 communautés de communes de Haute-Gironde et a été montée en partenariat avec l'association Afoulki.



3 Les entrepreneurs réunis au Chai 2.0
Le Contrat Néo Aquitain de Développement de l'Emploi sur le Territoire (CADET), dispositif spécifiquement dédié au développement du territoire, renforce l'appui aux entreprises. Pour présenter les nouveaux programmes d'aides de la Région Nouvelle-Aquitaine, Latitude Nord Gironde a organisé une réunion au Chai 2.0 de Marsas, le 23 juin dernier. Une dizaine d'entreprises issue de tous secteurs d'activités était présente.



4 Broyage des végétaux : la nouvelle campagne a débuté le 1^{er} novembre
Chaque année, le service des espaces verts de la CCLNG broient les végétaux des particuliers sur six communes. L'an dernier, ils ont mené une quarantaine d'interventions à Cubnezais, Donnezac, Laruscade, Saint-Mariens, Saint-Savin et Saint-Yzan-de-Soudiac, ce qui représente 200 m³ de végétaux broyés. La nouvelle campagne a débuté le 1^{er} novembre dernier sur les communes de Cagnac, Donnezac, Laruscade, Saint-Savin, Saint-Vivien-de-Blaye et Saint-Yzan-de-Soudiac. Elle va durer jusqu'à avril 2024. Pour bénéficier de ce service, vous pouvez contacter la mairie de votre commune.

Travaux



Voirie : Atlantic Route obtient le marché

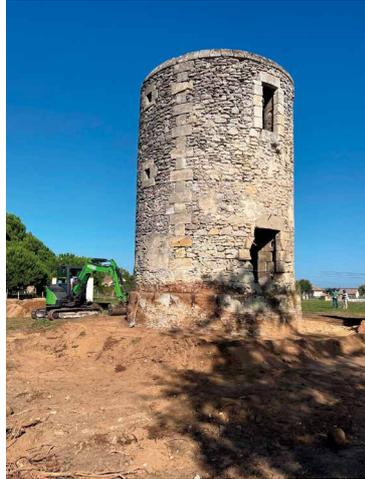
La CCLNG réalise la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie pour les communes et la voirie intercommunale : études, devis, suivis des travaux, réception de ces derniers et facturation. En mars 2023, l'entreprise Atlantic Route a emporté le marché pour réaliser les travaux de voirie. Il est valable un an, renouvelable trois fois pour une durée maximale de quatre ans et un montant maximum de 5 M €.



À Saint-Savin, les nouveaux locaux des services techniques

Un hangar pour stationner les véhicules, une salle de pause dotée d'une cuisine aménagée et des vestiaires féminins et masculins équipés de douches et de sanitaires. Commencés en mai dernier, les travaux des locaux du service technique à Saint-Savin sont terminés.

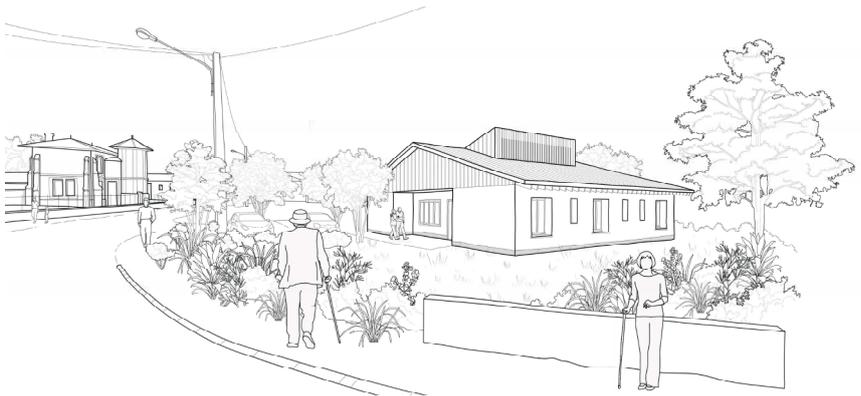
À Saint-Savin, le moulin de Bellevue rénové



Selon la date gravée sur le linteau de la fenêtre à l'étage, il aurait été construit en 1781. Pour conserver cet édifice patrimonial, la CCLNG mène des travaux de rénovation depuis le mois d'octobre. Les abords ont été nettoyés. Sur les murs, les pierres de taille en mauvais état seront remplacées et un enduit avec moellons à vue sera posé. À l'intérieur, les vestiges visibles dans les pierres d'une cheminée et d'un escalier ont été conservés. Pour permettre à tous de venir voir le moulin, un chemin d'accès sera créé. Il ne sera pas possible d'entrer, mais une grille ajourée permettra de voir les intérieurs. Une signalétique sera prochainement installée.

À Donnezac, CCLNG lance la construction d'une maison partagée

Pour rompre la solitude des aînés, la CCLNG lance la construction d'une maison partagée à Donnezac. Elle disposera de six chambres - à meubler de façon libre - avec des salles de bains privatives et des sanitaires. Elle intégrera également plusieurs espaces de vie commune équipés : salon, cuisine, buanderie et jardin. Projet innovant, cette maison va bénéficier d'une isolation à base de paille, d'une pompe à chaleur et offrira ainsi à ses occupants un confort climatique été comme hiver. Les travaux devraient débuter en janvier, pour une durée de 12 mois.



En bref

Protéger la tourbière de Donnezac

En charge de la zone Natura 2000 des marais du Blayais, la CDC de l'Estuaire a identifié une tourbière à Donnezac. Pour protéger cet écosystème aussi rare que précieux, une convention a été signée en décembre, entre la CDC de l'Estuaire, la CCLNG, la commune de Donnezac et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine. Pour 2024, il est notamment prévu de renforcer les connaissances sur les espèces végétales et animales qui y vivent, un inventaire écologique ainsi que des opérations de nettoyage du site forestier, celui-ci abrite un point d'eau DFCI qui sera conservé.



À Cavignac, l'aire d'accueil sécurisée

Créée en 2011 à Cavignac par la CCLNG, l'aire intercommunale d'accueil des gens du voyage a récemment été sécurisée. Trois ralentisseurs ont été installés sur la voie d'accès pour limiter la vitesse des véhicules, un coffret blindé a été mis en place pour éviter les branchements sauvages et des barrières coulissantes blindées filtrent l'accès au site et évitent les installations non réglementaires. Parallèlement à ces travaux, les équipes du service technique de la CCLNG ont entretenu les espaces verts (tonte, débroussaillage et fauchage) et ont curé les fossés cet été. L'entreprise en charge de la gestion du site a également réalisé des travaux de peinture, d'électricité et de plomberie.

Un meilleur confort acoustique à la Maison de la petite enfance



En juillet dernier, la CCLNG a installé 33 panneaux acoustiques sur les murs et au plafond de la Maison de la petite enfance de Cavignac. En absorbant les bruits, ces panneaux améliorent le confort acoustique : celui des enfants et celui des équipes !

Pour anticiper l'arrivée du RER métropolitain



À l'horizon 2028, le RER Métropolitain devrait assurer 60 allers-retours quotidiens entre Saint-Yzan-de-Soudiac et Langon en passant par Bordeaux et Cavignac. Pour préparer la hausse de fréquentation de cette ligne ferroviaire – qui concernerait 2 000 personnes par jour, contre 200 aujourd'hui –, la CCLNG a lancé une étude le 10 octobre dernier avec le soutien et l'accompagnement de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Cette enquête, qui va durer six mois, a pour objectif d'évaluer l'impact précis du RER sur les flux de déplacements et de définir les nouveaux aménagements et les services urbains qui seront nécessaires autour des gares de Saint-Yzan-de-Soudiac et de Cavignac pour répondre aux besoins des usagers et des habitants du quartier. Un temps de concertation avec les habitants sera organisé.

La CCLNG prépare l'avenir

Nouveaux équipements et services, enjeux environnementaux, urbanisme... Pour anticiper le financement des projets à venir qui entrent dans le champ de ses compétences – petite enfance, accueil des personnes âgées, culture, développement économique... – la CCLNG a lancé une étude d'une durée de six mois. Elle doit identifier l'évolution des besoins de la population et des entreprises et les recettes fiscales qui permettront de financer les projets. Cette étude débouchera sur un pacte financier et fiscal entre les élus municipaux et ceux de la CCLNG, sur les 6 et/ou 9 prochaines années.

La taxe de séjour évolue

La taxe de séjour permet de financer les investissements liés au développement touristique. Son montant est fixé notamment en fonction du nombre de nuitées passées sur le territoire, du nombre de clients et du type d'hébergement. Au tarif de base, voté par la CCLNG, s'ajoute une taxe additionnelle versée au Conseil Départemental. À partir du 1^{er} janvier 2024, une nouvelle taxe additionnelle sera reversée au Conseil Régional (pour une location touristique classée 3* dont le tarif de la Taxe de séjour s'élève à 1,18 € : tarif CCLNG 0,82 € / part Département : 0,08 € / part Région : 0,28 €). Elle servira au financement du Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest. La CCLNG a décidé de ne pas augmenter ses tarifs de base.



L'épicerie contre la précarité alimentaire

Espérée depuis longtemps, l'épicerie sociale et solidaire « è2s » de la CCLNG a ouvert ses portes le 20 septembre dernier à Saint-Yzan. Elle permet à ceux qui en ont besoin d'accéder à une alimentation suffisante et de qualité, mais aussi, à tous, de consommer des produits locaux en circuit-court. Présentation.

Depuis 10 ans, il existait déjà sur le territoire un service intercommunal d'aide alimentaire proposé par la CCLNG en partenariat avec la Banque Alimentaire de Bordeaux. Mais une enquête réalisée en 2019 a fait apparaître que de nombreuses familles du territoire bouclaient avec peine leur budget alimentaire et renonçaient notamment aux fruits et légumes frais. Ce n'est plus le cas depuis septembre.

Retrouver la liberté de faire ses courses

Finies les distributions alimentaires, bienvenue à l'épicerie sociale et solidaire ! « Comme avant, les bénéficiaires nous sont adressés par les CCAS des communes, les partenaires sociaux ou caritatifs », explique Alice-Odile Antoine-Edouard, Directrice du Centre Intercommunal d'Action Sociale Latitude Nord Gironde. « Certains n'ont pas plus de 2 ou 3 € par jour à dépenser pour leur alimentation... Pendant 3 à 9 mois, ils peuvent venir faire leurs courses à l'épicerie. Non seulement cette possibilité soulage leur budget global, mais ils retrouvent aussi le plaisir de faire les courses, de choisir et parfois de se faire plaisir. » Mais l'épicerie n'est pas qu'un point de vente. C'est aussi un lieu ressource.

Ils retrouvent aussi le plaisir de faire les courses, de choisir et parfois de se faire plaisir

Les ressources du site ne sont pas qu'alimentaires

Apprendre à cuisiner les courges, à gérer son budget, à réduire ses déchets, l'épicerie sociale et solidaire propose des ateliers ouverts à tous les adhérents : « Nous les rencontrons individuellement pour évaluer leurs besoins, apporter une réponse personnalisée et définir ensemble comment l'accompagner », indique Alice-Odile Antoine-Edouard. « Les ateliers collectifs permettent aussi de redonner du pouvoir d'agir et de rompre avec l'isolement dans le cadre d'activités conviviales ». Après-midi jeux en famille, dégustations, ateliers cuisine : le programme trimestriel est disponible sur le site de la CCLNG.

Le soutien aux producteurs locaux

Le développement du circuit court fait partie intégrante du projet : non seulement toutes les denrées de première nécessité sont achetées dans des commerces locaux, mais la production locale de fruits, légumes, viandes ou produits laitiers est accessible aux adhérents solidaires à prix coûtant : « C'est une nouvelle vitrine pour les producteurs locaux », souligne Alice-Odile Antoine-Edouard, « il s'inscrit dans la durée et rémunère justement leur travail. » Aujourd'hui, 9 producteurs locaux livrent l'épicerie et les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 décembre.



Des besoins alimentaires sur le territoire

- **449** personnes (313 adultes et 136 enfants) ont bénéficié du service d'aide alimentaire de la CCLNG en 2022
- **42** tonnes d'aide alimentaire ont été distribuées en 2022
- **43%** des habitants rencontrent des difficultés pour faire leurs achats alimentaires
- **75%** des habitants déclarent ne pas être en mesure d'acheter des fruits et légumes frais au quotidien.



L'épicerie en 3 questions

IL L'A DIT



« Un espace de vie et de rencontres »

« La création de cette épicerie vient compléter une offre de services aux habitants déjà très large. Sur sa 1^{ère} mission de dépannage alimentaire, elle permet de passer de la distribution assistée à une possibilité de faire ses courses et de choisir les produits que l'on aime. Bien au-delà, via les ateliers, l'accompagnement individuel, une gouvernance qui associe les bénévoles et les producteurs locaux, cet espace solidaire est un lieu de vie et de rencontres. Sans faire concurrence aux commerces locaux, ni se substituer aux CCAS de chaque commune qui restent la porte d'entrée de proximité pour les habitants. »

Eric Happert,
Président de la CCLNG

Que trouve-t-on dans cette épicerie ?

- **Un espace épicerie** avec des denrées de première nécessité (conserves, surgelés, produits laitiers, produits d'hygiène, linge de maison...) et un point-relais pour les produits en circuit-court (fruits, légumes, viandes, œufs...).
- **Un espace de confidentialité** pour les entretiens individuels, les bilans budget et accès aux droits.
- **Un espace pour les activités collectives** : ateliers (cuisine, budget, zéro déchet...), réunions d'information (mobilité, logement, santé...), formations...

Qui peut y faire ses courses ?

Il existe 2 catégories d'adhérents :

- **Les adhérents solidaires** (30 % maximum des adhésions) : ils souhaitent soutenir le projet, prendre part aux activités et accéder au point-relais des produits en circuit-court.
- **Les adhérents bénéficiaires** (70 % des adhésions) : les personnes qui rencontrent des difficultés pour assurer leurs besoins alimentaires bénéficient d'une aide (jusqu'à 85 % sur le panier de courses). Ils peuvent aussi être accompagnés individuellement dans d'autres domaines (logement, mobilité, santé, accès aux droits...).

Qui tient l'épicerie ?

La CCLNG a réalisé les travaux de construction du site et le CIAS LNG en assure la gestion en mobilisant un coordonnateur de parcours et un chargé d'accueil social. Ces deux agents du CIAS sont épaulés par une dizaine de bénévoles dont la plupart assuraient déjà la distribution de l'aide alimentaire avant la création de l'épicerie. La gouvernance associe aussi le réseau des producteurs locaux et une Communauté Collaborative d'Association réunissant des partenaires du champ de l'action sanitaire et sociale.



Ils le disent

IL TÉMOIGNE



« Beaucoup de personnes bénéficient de l'aide alimentaire depuis des années. Avec l'épicerie, nous souhaitons mieux les accompagner, de manière plus globale pour aider à lever d'autres freins vers leur réinsertion sociale et professionnelle. Les bénéficiaires y trouveront avec le plaisir de faire leurs propres courses, du lien social, des ateliers, des formations avec les professionnels de l'action sociale ou les producteurs qui présentent leur métier. »

Jean-Pierre Domens,
Vice-président en charge
des Affaires sociales



ELLE TÉMOIGNE

« Très investie socialement, je m'informe régulièrement de l'actualité agricole locale et quand j'ai vu l'appel à projets de la CCLNG, je n'ai pas hésité à y participer car l'objectif est de fournir des produits sains à tout le monde. L'idée d'animer des ateliers m'a aussi beaucoup plu : le 1^{er} pour Halloween avec soupe et gâteau de sorcière était convivial, presque émouvant. Une fois par semaine, je livre à l'épicerie des légumes bios, des conserves maison, confitures, soupes, pesto et infusions que je compose. J'y suis toujours chaleureusement accueillie et la politique d'achat vraiment éthique respecte mon travail et le rétribue à sa juste valeur. »

Pascaline Bersani,
Responsable de La Ferme de Gaudry à Marsas



IL TÉMOIGNE

« À la retraite, je ne pouvais pas rester chez moi sans rien faire, je suis bénévole à Saint-Yzan depuis 8 ans et, avant, je préparais les colis alimentaires à distribuer. Depuis l'ouverture de l'épicerie, je continue les tournées pour récupérer des denrées, à la Banque Alimentaire de Bordeaux et dans les « Intermarché » de Saint-Savin et Montguyon mais, l'après-midi, j'accueille les clients de l'épicerie et je m'occupe de la mise en rayon. J'ai toujours été pour l'épicerie et j'ai suivi tout le projet. Avec les colis, beaucoup de denrées étaient jetées car certaines personnes ne cuisinent pas. Ici, ils peuvent choisir et ça change tout. Et ils peuvent aussi juste venir parler autour d'un café ou participer à un atelier, beaucoup souffrent de solitude et trouvent ici une écoute et des échanges. »

Patrick Noël,
Bénévole



ELLE TÉMOIGNE

« Au début, je suis allée voir par curiosité, j'y suis retournée plusieurs fois et je suis devenue adhérente parce que j'avais envie de participer à un projet qui aide vraiment la population. Les produits étiquetés en vert sont réservés aux bénéficiaires. Les prix sont très accessibles et les produits variés, viandes, produits laitiers, fruits, légumes, épicerie, il y a de tout. Les produits étiquetés en jaune sont pour tout le monde et viennent d'ici. Moi, je fais mes courses à l'épicerie une fois par semaine et je suis contente de soutenir les producteurs à côté de chez nous. »

Fara,
Adhérente solidaire



Horaires d'ouverture au public

De 13h à 18h le mercredi,
le jeudi et le vendredi

INFOS PRATIQUES

Contact

49 avenue du général de Gaulle
à Saint-Yzan-de-Soudiac
05 64 37 59 43
epicerie@latitude-nord-gironde.fr

CTG, un an après

Un an après la signature de la CTG, Convention Territoriale Globale, entre la CCLNG et la Caisse d'Allocations Familiales, le programme de 44 actions se met en place. Enfance, jeunesse, animation de la vie locale : petit point d'étape.



Signée en novembre 2022 par la Communauté de Communes et la CAF, la Convention Territoriale Globale définit, pour 5 ans, les grands axes de la politique sociale de la CCLNG, établit un plan d'actions et précise les modalités de l'accompagnement technique et financier de la CAF. Pour rappel, les grands axes de la CTG 2022-2026 sont les suivants :

- 1 Développer une politique en faveur de la jeunesse
- 2 Adapter nos services aux besoins des familles pour améliorer leur cadre de vie
- 3 Dynamiser la vie sociale et renforcer la coopération des acteurs du territoire
- 4 Coordonner la communication sur le territoire et ouvrir les services à la population
- 5 Renforcer l'inclusion et l'accompagnement des publics fragilisés

1

Jeunesse : un coordonnateur est recruté

Arrivé mi-octobre, Alexandre Destouesse, le nouveau coordonnateur Jeunesse de la CCLNG, est chargé de « mettre en musique » la politique Jeunesse du territoire : « *Sur les 9 actions Jeunesse inscrites à la CTG, certaines existaient déjà et sont confortées comme les sports-vacances ou le Forum Jobs d'été* », explique Marie-Edith Jeannerot, Directrice Enfance Jeunesse et Sport. « *En ce qui concerne les nouveaux services à créer pour répondre aux besoins des jeunes, l'une des premières missions d'Alexandre Destouesse sera d'aller à leur rencontre et de construire l'offre et les projets Jeunesse avec eux.* » La CCLNG a identifié des locaux sur le territoire pour pouvoir ouvrir un Accueil Jeunes dès 2024.

Des aides pour passer le BAFA

Dès 16 ans, les jeunes du territoire peuvent bénéficier d'un coup de pouce financier de la part de la CCLNG pour passer leur BAFA et accéder aux métiers de l'animation. Une formation a eu lieu à la Toussaint et les centres de loisirs sont ouverts aux jeunes stagiaires pour les sessions pratiques. 6 jeunes du territoire bénéficient de cette aide de 100 €, cette année.



2

Un nouvel accueil de loisirs (ALSH) à Civrac-de-Blaye

Le terrain est réservé sur une parcelle de plus de 7 000 m² dont 3 000 m² constructibles, à proximité de l'école de Civrac-de-Blaye. Le cahier des charges est en cours d'élaboration et servira de support au concours d'architecte qui sera lancé au cours du premier trimestre 2024. Dans un bâtiment tout neuf, le futur accueil de loisirs comptera 200 places et sera conçu pour être « mutualisable » avec d'autres service au public sur les créneaux qu'il n'occupera pas.

3

Un 1^{er} forum intercommunal des associations

Le 9 septembre dernier, le stade de Cézac accueillait le 1^{er} forum intercommunal des associations et répondait ainsi à une demande unanime des habitants et des associations consultés lors des concertations CTG. Près de 500 visiteurs de tout le territoire, 36 associations, des animations, des démonstrations, la journée a largement fait la preuve de son intérêt !
Rendez-vous pour la 2^{ème} édition le 14 septembre 2024 à Cézac.



IL L'ADIT

« Nous avons ainsi saisi l'opportunité offerte par CCLNG pour nous faire connaître »

« Avec 440 adhérents, 4 étangs et la Saye de Marcenais à Bussac, notre association de pêche a pris de l'ampleur. Nous avons ainsi saisi l'opportunité offerte par CCLNG pour nous faire connaître, notamment auprès des nouveaux arrivants sur le territoire. Nous avons passé une belle journée au forum ! Les membres du bureau l'espéraient depuis longtemps, ils sont unanimes : c'était super, bien organisé, nous avons pris beaucoup de plaisir à rencontrer les autres associations et à donner des informations aux habitants. Certains sont déjà venus grossir nos rangs, c'est une vraie réussite et nous sommes complètement partants pour l'année prochaine. »

Jean-Michel Penneçot,
Président du Goujon de Marcenais

4

Mieux connaître les services de la CCLNG

Pour développer l'accès à l'information, une chargée de communication a été recrutée. Elle aura pour mission de communiquer sur les actions et projets de la CCLNG et d'harmoniser l'information avec les communes pour une meilleure lisibilité auprès du grand public.

5

L'accueil des enfants porteurs de handicap dans les centres de loisirs

Le travail autour de l'accueil des enfants handicapés est lancé depuis 2 ans mais la CTG lui a donné de nouveaux moyens : « *Le vrai besoin est d'abord humain* », explique Marie-Edith Jeannerot. « *Grâce au cofinancement CAF/CCLNG, les ALSH disposent d'une personne supplémentaire et formée à chaque fois que nous accueillons un enfant handicapé. Nous pouvons aussi investir dans du matériel particulier, mobilier adapté ou casque anti-bruit, par exemple.* »

C'est lancé aussi

- À l'initiative du Centre Intercommunal d'Action Sociale, des cafés « accès aux droits » seront organisés à l'épicerie sociale et solidaire en 2024.
- L'étude sur les logements vacants est achevée. Chaque propriétaire a été contacté pour lui proposer des aides à la rénovation dans l'objectif de louer son bien inoccupé.
- Un projet d'habitat partagé à Donnezac : pose de la première pierre prévue en janvier 2024.

L'actu CTG : Enfance/Jeunesse et Culture

Les travaux sont terminés à l'école de musique

Après quelques mois de travaux dont plusieurs phases sur les vacances scolaires pour ne pas perturber l'activité de l'école, les travaux sont terminés depuis la rentrée : « *Un peu vétuste et mal adaptée aux pratiques artistiques, l'ancienne gendarmerie mise à disposition par la CCLNG a été entièrement rénovée* », se réjouit Emmanuel Thierry, le directeur de la structure. « *Isolation, changement des menuiseries pour du double vitrage, abaissement des plafonds, chauffage : aujourd'hui tout est aux normes et nous bénéficions d'un vrai confort de travail.* » L'accueil du public a lui aussi été réaménagé et une grande salle créée pour accueillir de plus grands groupes d'élèves.



Createctura pour une libre exploration éducative

Cet été, les professionnels du service Petite Enfance ont bénéficié d'une journée pédagogique pour s'initier au Createctura. De quoi s'agit-il ? Le Createctura est un mouvement pédagogique et artistique né en Espagne et qui commence à essaimer en France. Inspiré de pédagogies reconnues (Reggio Emilia, Maria Montessori, Laurence Rameau), il offre aux enfants un support graphique et artistique qu'ils peuvent explorer librement. « *Plusieurs activités sont proposées et toutes sortes d'objets du quotidien peuvent être utilisés* », explique Marie Mestreguilhem, coordinatrice Petite Enfance.

« *Sans consignes hormis faire attention au matériel, à son corps, et à celui des autres, chaque enfant évolue à sa façon et à son rythme dans cette installation. Tous ses sens sont sollicités et seule compte la satisfaction immédiate de son besoin de manipuler, toucher, emboîter, transvaser... C'est un monde infini de jeux et de possibilités. L'adulte, lui, quitte son rôle de guide pour se mettre en retrait et s'adapter à l'enfant, à ses besoins, à ses difficultés. Ces installations offrent aux professionnels la possibilité d'être pleinement à l'écoute des enfants.* »

Le service Petite Enfance de la CCLNG va continuer à se former à cette méthode pour proposer des ateliers Createctura aux enfants.

Une convention pour la santé environnementale des tout-petits

En 2018, le Contrat Local de Santé de la Haute-Gironde lançait une alerte sur la qualité de l'air dans les structures d'accueil des jeunes enfants. Le 8 septembre dernier, les représentants des 4 communautés de communes de Haute-Gironde ont donc signé une convention partenariale sur la Santé Environnementale qui va permettre aux 10 crèches des 4 CDC de bénéficier d'une étude de la qualité de l'air. Celle-ci identifiera les facteurs de risque, définira ainsi les bonnes pratiques et aboutira à la rédaction d'un guide puis à la création d'un label. Les crèches vont être équipées de capteurs mesurant la concentration en CO₂, Composés Organiques Volatils, Aldéhydes, plastifiants et pesticides, dans leurs différents espaces. La première campagne de mesures a eu lieu en novembre et sera renouvelée dans un an à la même période. Cette démarche pourra ensuite être transposée dans les écoles et autres lieux accueillant des jeunes enfants.

Budget : 50 950 €

subventionnée par l'ADEME
(30 000 €) et la MSA (10 000 €)

NéoSmicval passe à la vitesse supérieure !

Le modèle de gestion des déchets en France est à bout de souffle. Notre service public se retrouve aujourd'hui face à un triple défi : économique, environnemental et social. Le syndicat intercommunal de collecte et de valorisation des déchets du libournais (SMICVAL) a fait le choix d'engager une transformation profonde et systémique pour aller vers un nouveau service public « Zéro waste » (Zéro Déchet) et accompagner ses habitants au changement de comportement.

Cette nouvelle approche se traduit aujourd'hui dans sa phase opérationnelle avec une palette de nouveaux services qui permet aux habitants de faire des choix en fonction de leurs contraintes et de leurs modes de vie.

Depuis le 2 octobre, les habitants du Grand Cubzaguais bénéficient du nouveau système de collecte en point d'apport collectif.

Ce nouveau service va permettre de diminuer les risques du métier de collecte, et de maîtriser nos coûts pour financer les solutions de proximité, de demain. Consigne du verre, couche lavable, compostage, jardinage, réparation... Autant de solutions qui favorisent le mieux vivre ensemble dans un environnement respecté par tous. Ce changement s'accompagne de soutiens financiers afin de vous aider à gérer vos déchets.

Accessibles 7j/7, simple d'utilisation et proche des lieux de passage, les points d'apport collectif sont constitués de 4 flux : emballages, ordures ménagères, verre et une nouveauté, une solution pour vos restes alimentaires (biodéchets).

Des permanences seront organisées à partir du mois de mars 2024 et durant le printemps sur les communes suivantes :

- Cavignac ● Cézac ● Cubnezais ● Civrac-de-Blaye ● Donnezac ● Laruscade ● Marcenais ● Marsas ● Saint-mariens ● Saint-Vivien-de-Blaye ● Saint-Yzan-de-Soudiac ● Saint-Savin

Vous recevrez une invitation en boîtes aux lettres avec les lieux et dates des permanences sur votre commune.

Lancement de l'expérimentation #Réparation

Que faire d'un mixeur cassé ? D'un sèche-cheveux ? D'un aspirateur ? Pour une simple fissure sur un écran ou un bouton cassé, c'est toute une petite mine de ressources qui part à la benne ou reste éternellement entreposée dans un carton au fond du garage. N'hésitez plus et inscrivez-vous aux ateliers de fabrication « Les Comptoirs Répar' » sur www.smicval.fr

IL L'A DIT



« Ce nouveau service public des déchets est maintenant lancé. Il va se déployer avec la participation des élus locaux. Chaque habitant sera intégré au déploiement sans laisser personne de côté. Dans un contexte de crise multiforme, ce nouveau service public permettra de limiter l'impact financier prévisible pour les habitants et de prendre une juste part à la transition écologique. »

Sylvain Guinaudie,
Président du SMICVAL

INFOS PRATIQUES



De la collecte en porte à porte À CELLE EN POINTS D'APPORT COLLECTIF

Pour répondre aux défis et enjeux de notre époque, le service de collecte des déchets évolue :

2023 installation de points de collecte de proximité sur des lieux de passage & de vie

2025 trottoirs plus propres & dégagés

Bornes accessibles sur tout le territoire. 24h/24 & 7j/7

Plus de risque de rater le jour de ramassage !

Portez en vacances sereins !

tri des restes alimentaires pour un retour au sol

Traiteuse de la fiscalité

Plus de bacs à stocker chez soi & à mettre en dépôt !

Comment je vais faire pour apprendre à utiliser tout ça ???

Pas d'inquiétude, vous serez accompagné !

PERSONNE NE SERA LAISSÉ DE CÔTÉ !
Des solutions seront trouvées pour tous en fonction des difficultés rencontrées.

smicval

Graines de sportifs

Durant le temps périscolaire ou pendant les vacances, la CCLNG encourage la pratique du sport pour les plus jeunes. Parce que leur faire découvrir différentes activités, c'est leur ouvrir la possibilité de se dépenser et d'ouvrir leurs horizons !



Avec les communes, l'école multisports

Les enfants de CM1 - CM2 des écoles de 5 communes du territoire peuvent participer à l'école multisports durant l'année scolaire. Le principe de ce dispositif soutenu par le Département est simple : une fin de journée par semaine ou le mercredi matin, un animateur professionnel les initie à différentes activités sportives. Au cours des séances, le groupe de 10 à 15 enfants s'essaie aux jeux collectifs et d'opposition, à la course d'orientation, au base-ball, à l'athlétisme... « En général, ce sont des enfants qui ont une appétence pour les activités physiques, ils participent aussi pour se dépenser et s'amuser », relève Axel Mazel, animateur sportif. La CCLNG met ses compétences à disposition des communes qui le souhaitent. Donnezac, Laruscade, Marcenais, Saint-Savin et Saint-Mariens ont levé le doigt !

Des vacances 100 % sportives

Sept fois par an*, la CCLNG propose le dispositif « Sport vacances » aux 10 - 15 ans habitant sur le territoire. Pendant une semaine, le groupe de 24 jeunes, encadré par 2 animateurs, alterne les activités aux gymnases de Saint-Yzan-de-Soudiac et Marsas : un sport « fil rouge » tous les matins (ateliers par groupe de niveau et matchs) et différentes activités l'après-midi. « Nous réalisons aussi une sortie dans la semaine : BMX à Cagnac, Antilles de Jonzac, trampoline park par exemple. L'idée, c'est toujours de pratiquer une activité physique, et de sortir les jeunes du gymnase », explique Axel Mazel. Une formule qui fonctionne puisque chaque session est rapidement remplie. « Certains jeunes reviennent. En revanche, peu de filles participent : c'est dommage, les activités proposées sont toujours mixtes », relève-t-il. À elles de jouer !

Des vestiaires rénovés et isolés

Après quelques mois de travaux, les vestiaires de Cézac et Saint-Yzan-de-Soudiac ont été transformés. Plus confortables (changement des ouvertures, réfection du vestiaire arbitre à Cézac), mis aux normes PMR, rénovés et mieux isolés, ces locaux sont de nouveaux utilisés depuis le mois d'octobre. Plus de 150 000 € ont été investis : cofinancés par la CCLNG, le Conseil Départemental de la Gironde et l'État (plan France Relance), ces travaux permettent notamment de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 40 %.

Les chiffres



83 jeunes

ont participé à une ou à plusieurs sessions du dispositif « Sport vacances » en 2023



30 000 €

c'est le budget annuel consacré par la CCLNG au dispositif, dont 25 % est pris en charge par les familles et 25 % par le Département

INFOS PRATIQUES

Informations et inscriptions :
05 57 58 98 87 • www.latITUDE-nord-gironde.fr/animations-sportives

*2 sessions en février, 1 en avril, 3 en été, 1 à l'automne

Zéro artificialisation des sols en 2050

Issue de la Convention Citoyenne sur le Climat, la loi Climat et Résilience a fixé un objectif national : 0 sol artificialisé à compter de 2050. La Région, en lien avec l'État, doit fixer des objectifs de réduction de la consommation d'espaces naturels par paliers. Quel impact pour le territoire de la CCLNG ?

IL L'ADIT



« La loi s'applique à tous, de manière radicale et sans distinction. Pour un territoire dynamique comme le nôtre, elle risque de pénaliser le développement de nos bourgs et d'interdire toute construction au-delà. Il reste une petite marge de manœuvre d'ici 2050 mais, en 2031, nous devons déjà avoir réduit notre consommation foncière de moitié par rapport à 2021. Via le SCOT*, et le PLUi*, qui permettront une vraie maîtrise du foncier, nous donnerons la priorité à la création d'emplois locaux pour éviter les allers-retours vers Bordeaux. L'objectif ne sera pas d'accueillir beaucoup de nouveaux habitants. »

Jean-Luc Desperiez,
Vice-président en charge de
l'Urbanisme et du Patrimoine

1^{ère} étape : diviser par 2 la consommation foncière d'ici 2031

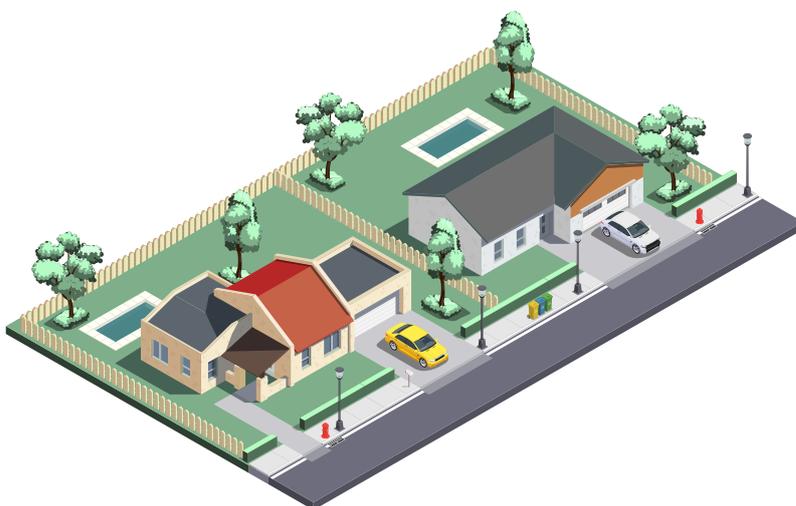
À l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine, la consommation de foncier devra être réduite de moitié dans 8 ans : « Nous avons estimé notre consommation de foncier entre 2011 et 2021 », explique Pierre Heureude, chargé de mission urbanisme - aménagement de l'espace. « Celle-ci devra être divisée au moins par deux sur la décennie 2021-2031. Ce sera peut-être plus contraignant puisque c'est la Région qui répartit les pourcentages entre les collectivités de son territoire. Elle devra rendre son arbitrage en août 2024, ce qui laisse quelques mois aux élus pour faire entendre l'avis de la CCLNG. » Ils plaideront notamment pour que des projets d'envergure régionale ou nationale comme la Zone d'Activité Économiques « filières dirigeables » à Laruscade et l'interconnexion électrique à Cubnezais ne soient pas imputés au foncier de la CCLNG. Ces discussions dans les intérêts du territoire ont eu pour conséquence de retarder le délai d'entrée en vigueur du PLUi.



185 hectares
consommés entre
2011 et 2021



92,5 hectares
consommables entre 2021
et 2031 (estimation)



Nous devons déjà
avoir réduit notre
consommation
foncière de moitié

Quel impact sur la construction ?

Il faut le savoir, les nouveaux terrains constructibles vont devenir rares. Pour créer de nouveaux logements, la loi demande en premier lieu de remobiliser les logements aujourd'hui vacants, densifier les centre-bourgs, créer des étages et en dernière nécessité construire dans le prolongement du tissu déjà urbanisé. Après 2050, en dehors des bourgs, aucune autorisation à construire ne sera plus donnée.

*SCOT : schéma de cohérence territoriale, élaboré avec le Cubzaguais qui sera achevé à l'été 2025.
*PLUi : Plan local de l'urbanisme intercommunal, qui sera achevé en septembre 2025

Pour le climat, la Communauté de Communes conçoit un plan

Lancé à l'été 2022, l'élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes arrivera à son terme en fin d'année prochaine. Le territoire disposera d'une feuille de route pour réduire ses consommations d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre, mais aussi pour se préparer aux conséquences du changement climatique.

Comment réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre du territoire ? Le plan d'action du PCAET le dira bientôt. Ce document obligatoire pour les Communautés de Communes de plus de 20 000 habitants a vocation à fixer une stratégie de transition énergétique et climatique, où les acteurs institutionnels, les acteurs économiques, les associations, les habitants, etc. sont mis à contribution pour prévoir les actions à mener durant les 6 années de ce premier PCAET. C'est en quelque sorte une implication locale multi partenariale menée dans chaque territoire, pour un enjeu mondial. « Le PCAET n'est pas encore totalement finalisé puisque maintenant que les ateliers sur le programme d'actions sont passés, il faut à présent les sélectionner, les prioriser et les valider politiquement », indique Pierre Heureude, chargé de mission urbanisme - aménagement de l'espace. « Il est notamment question de poursuivre le soutien à la rénovation des logements via l'OPAH, de relocaliser l'alimentation et de réduire le gaspillage alimentaire, de développer des itinéraires cyclables, ou encore de gérer durablement l'eau, quelle qu'elle soit. »

Un plan élaboré en concertation

Après une première réunion publique de lancement en janvier 2023 à Laruscade, des ateliers thématiques destinés aux acteurs techniques et institutionnels et aux élus ont été organisés sur le territoire avant l'été. Fin septembre 2023, un atelier ouvert à tous a été organisé pour recueillir les propositions d'actions des habitants. Ils seront suivis d'une autre réunion publique de restitution du plan d'actions. Enfin, avant son adoption, le PCAET sera mise à la disposition du public pendant un mois afin de recueillir ses avis. Au terme de l'étude, une exposition itinérante sillonnera le territoire de la CCLNG pour le présenter.

Consommation énergétique

Le territoire a consommé 620 GWh en 2019
Soit 29 870 kWh/habitant (+ 17% par rapport à la consommation moyenne départementale).

- **71 %** pour les transports (les 2/3 sur l'A10 et la N10)
- **27 %** pour les logements et le tertiaire
- **73 %** de la consommation est basée sur des énergies fossiles
- **16 %** de la consommation est basée sur des énergies renouvelables

Gaz à effet de serre

- **80 %** des émissions du territoire proviennent des transports
- **11 %** des émissions du territoire proviennent des logements et du tertiaire
- Le territoire stocke 18,3 ktCO₂e par an soit **17 %** de ses émissions

IL L'A DIT



« Sur un territoire très impacté par deux infrastructures routières nationales, l'A10 et la N10, les objectifs fixés sont ambitieux même si, dans l'avenir, le RER Métropolitain et le passage du parc automobile à l'électrique pourraient changer la donne. D'ici là, à notre échelle, nous avons déjà lancé plusieurs chantiers : le programme d'amélioration de l'habitat dont nous renforçons encore les moyens, le plan Vélo pour favoriser les mobilités douces, le Plan alimentaire de territoire et le développement économique local pour créer des emplois sur le territoire. Le PCAET va nous permettre d'amplifier la dynamique. »

Jean-François Joyé,
Vice-président en charge
de l'Aménagement de l'Espace,
du Développement Durable
et de la Politique Foncière

Le chiffre



L'objectif à atteindre
-50 %
de consommation
énergétique en 2050



Parvis du Chai 2.0 à Marsas en cales bordelaises

Une petite entreprise calée en tuiles

Spécifiques de la région, les tuiles canal et les pavés d'argile, appelés aussi cales bordelaises, sont fabriqués à Cézac par la famille Joyat depuis le milieu des années 50. Un savoir-faire unique qui se transmet de génération en génération.

On les appelle « tuiles rondes », « creuses » ou « tuiles méditerranéennes ». Et si elles s'inspirent de celles que l'on voit sur les toits des vieux quartiers des villes italiennes, les tuiles « canal » sont bien une spécialité girondine, fabriquées ici, à Cézac. L'usine initiale aurait été créée en 1950. En 1954, elle est rachetée par la famille Joyat. *« Avant de reprendre les rénes en 2007, je travaillais comme cadre dans les travaux publics. À la suite de mon grand-père, puis de mon père, j'ai voulu perpétuer ce savoir-faire et ce patrimoine. Les tuiles sont fabriquées à base d'argile brute, extraite sur place ou provenant de carrières proches, puis mélangées à de l'eau »,* témoigne Xavier Joyat.

Il y a de l'innovation dans la tuile

Aujourd'hui, la tuilerie Joyat emploie quatre salariés et produit un million de tuiles chaque année. Très prisées sur l'île de Ré pour leur couleur rose, elles sont vendues dans toute la région. Mais, pour résister face aux groupes industriels, l'entreprise a dû se diversifier. En 2015, Xavier Joyat a racheté la société « Les Grès de Gascogne » au Barp, spécialisée dans les pavés urbains et en fabrique 22 000 par semaine, essentiellement pour Bordeaux Métropole. Dans une logique d'économie circulaire, la tuilerie s'est associée avec Recycléo, une petite entreprise de collecte de mégots, et a mis au point un processus de fabrication de recyclage de cigarettes débarrassées de leurs produits toxiques et fondues dans l'argile. Les pavémégots - ils sont en voie de commercialisation - pourraient bien séduire des clients soucieux d'intégrer une démarche écoresponsable.

D'où viennent les « cales » bordelaises ?

Connus sous le nom de « cales bordelaises », ces pavés seraient arrivés à Bordeaux par des bateaux venus de Boulogne-sur-Mer au 19^e siècle. Ils étaient alors utilisés comme lest dans les cales, d'où leur nom, puis déchargés sur le port de la Lune et étaient abandonnés sur place. La ville de Bordeaux les a utilisés pour couvrir les trottoirs. Les besoins ont augmenté, des briqueteries ont vu le jour près des carrières d'argile. Au 19^e siècle, il y en aurait eu plus de 200. La Tuilerie Joyat - Grès de Gascogne est la seule encore en activité.



Le Tsuki Club Karaté au sommet de sa forme

Créée dans les années 80, l'association sportive de karaté de Saint-Savin compte parmi les plus anciennes du territoire. Dans une ambiance familiale et décontractée, elle initie et forme dès l'âge de 6 ans au Shotokan karaté, version traditionnelle de cet art martial japonais.

En karaté, tsuki désigne le coup de poing. Pour autant, l'art martial japonais ne se limite pas à un sport de combat. « C'est une discipline complète qui demande pas mal de pratique, de capacités d'adaptation et de mental. Surtout, elle repose sur un ensemble de valeurs et de règles comme le respect ou la moralité » explique Michel Sauvestre, président et formateur.



Un club de passionnés

Avec 51 adhérents — dont 40 % d'adhérentes — et 2 formateurs, le club fonctionne sur un rythme de croisière qui lui permet à la fois de faire découvrir les rudiments de l'art martial aux novices et d'entraîner les karatékas plus confirmés. « On a formé une cinquantaine de ceintures noires. Cette saison, on compte dans nos rangs trois « 1^{ers} dans^s ». En revanche, on ne propose pas de suivi spécifique pour celles et ceux qui veulent pratiquer en compétition », précise Michel Sauvestre. Le secret de longévité du club ? « On a des gens passionnés dans le staff ! », assure le président. Depuis mi-novembre, le club s'entraîne à Marsas, dans l'une des salles sportives du collège. « C'est provisoire, il faut s'adapter le temps des travaux à Saint-Savin (voir encadré). La salle omnisports était correcte, mais les vestiaires avaient vraiment besoin d'un coup de neuf et l'isolation laissait à désirer. À terme, on s'y sentira mieux », assure-t-il.

INFOS PRATIQUES

06 50 64 87 72
Facebook : Tsuki-Club-Saint-Savin-33

* Grade le plus élevé



Rénovation de la salle omnisports de Saint-Savin : c'est parti !

Les travaux de rénovation de l'équipement sportif ont commencé début décembre par une phase de désamiantage. L'essentiel du chantier concernera l'isolation du bâtiment (réfection toiture, isolation extérieure...), la mise en accessibilité des vestiaires et la réfection des sanitaires (douches). Des solutions temporaires de relogement ont été proposées aux associations utilisatrices de la salle, rendue inaccessible jusqu'au mois de juin : une salle de réunion dans les locaux de la CCLNG, et le gymnase du collège de Marsas.

Le coût total des travaux est de 680 000 €, financés par la CCLNG, l'État, le Département et l'Agence Nationale du Sport.

PETITE ENFANCE

16 MARS À 10H00

Journée Information familles sur les modes d'accueil et les différents établissements d'accueil du jeune Enfant de la CCLNG



SAMEDI 1^{ER} JUIN

Journée Petite Enfance
à *Saint-Savin*

CAFÉS DES PARENTS

**SAMEDI 20 JANVIER
DE 09H30 À 11H30**

« La boîte à outils pour gérer les émotions des enfants »
à *Saint-Yzan*

**SAMEDI 09 MARS
DE 09H30 À 11H30**

« À la découverte de mon monde »
à *Saint-Yzan*

**SAMEDI 08 JUIN
DE 09H30 À 11H30**

« Le sommeil de l'enfant »
à *Saint-Yzan*

SPORTS VACANCES

DU 19 AU 23 FÉVRIER
(lieu à déterminer)

**DU 26 FÉVRIER
AU 1^{ER} MARS**

(lieu à déterminer)

DU 15 AU 19 AVRIL
(lieu à déterminer)

Les associations de découverte de l'environnement en partenariat avec l'Office de Tourisme organisent jusqu'en octobre de nombreuses balades nature, des ateliers créatifs ou ludiques ou encore des balades contées. Demandez le programme à l'Office de Tourisme.



APÉRO-CONCERT

15 DÉCEMBRE 2023
IGEE

à *Donnezac*



23 MARS

Tan2em
à *Marcenais*

25 MAI

Dawa Salfati
à *Cavignac*



PÉRIP'CIRQUES

4 MAI

Spectacle Cosmicomics
à *Cézac*

AGENDA COMPLET SUR WWW.CCLNG.FR

EXPRESSION LIBRE

Votre élu d'opposition vous informe : ZAN, nouvelle lubie écolo !

Comme beaucoup, vous n'avez probablement jamais entendu parler du dispositif « ZAN » (Zéro Artificialisation Nette) créé par la Loi « Climat et Résilience » du 22/11/2021. Pourtant, celui-ci risque de radicalement impacter vos vies. En effet, derrière l'objectif louable de combattre le bétonnage et l'étalement urbain, ce dispositif - qui impactera notre futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) - ira jusqu'à interdire les constructions en dehors des zones déjà artificialisées.

La principale conséquence sera une raréfaction des terrains disponibles. Si, comme l'immense majorité des Français, vous rêvez d'une maison individuelle avec jardin pour y voir grandir vos enfants, cela deviendra mission quasi impossible. Autre conséquence prévisible : les terrains disponibles se raréfiant malgré une demande toujours aussi élevée, le prix du foncier risque d'exploser. Cela réservera son accès aux classes aisées, pénalisera les classes populaires et moyennes et créera une crise du logement d'une ampleur inédite dans nos campagnes.

Au final, ce dispositif ne vise qu'une chose : densifier nos communes et construire « la ville sur la ville ». Autrement dit, vous imposer de vivre, y compris dans nos villages, dans des appartements au sein d'immeubles collectifs toujours plus haut.

Pour les initiateurs de ce dispositif, il faut donc que nos villages s'inspirent de l'urbanisme des grandes villes. Nous imposer cela, c'est mépriser le mode de vie rural et les aspirations des habitants de nos territoires. C'est, encore une fois, une nouvelle démonstration d'une écologie punitive et hors-sol qui pénalise toujours les mêmes : vous !

Contacts : 07 68 19 87 70 - frederique.joint@nouvelle-aquitaine.fr
Twitter : @FrederiqueJoint - Facebook : @FrederiqueJoint



allôhabitat

L'info sur le logement en Haute-Gironde

Bénéficiez d'un accompagnement
de **qualité**, **neutre** et **gratuit** pour toutes
vos questions concernant le logement.

www.allo-habitat-haute-gironde.fr